

LEXIQUE DES PLANS D'ARPENTAGE

Par Michel Lanthier a.g., chef d'équipe
Michel Brouillette a.g., chef d'équipe
Daniel Brousseau a.g., chef de section

1. Compilation des propriétaires

Analyse des titres de propriété et du cadastre d'un secteur et compilation sur un plan des biens-fonds occupés par chaque propriétaire.

Exemple:

Plan B-114 Sainte-Anne

code du microfilm | A2

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 1000

Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

CADASTRE: du Québec

LOT(S)

Les lots 1 179 380, 1 180 139, 1 284 547, 1 284 772, 1 288 667, 1 288 669, 1 288 671, 1 288 672, 1 288 675, 1 288 677 et 1 288 680

EMPLACEMENT:

Autoroute Bonaventure
entre la
RUE BRENNAN
et la
RUE SAINT-JACQUES

FINS DU DOCUMENT:

COMPILATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 14 novembre 2007

Préparé par: *Sylvie Gauthier*
SYLVIE GAUTHIER
Arpenteur-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Montréal, le _____
Arpenteur(e)-géomètre

Minute No 1107

Références:

Feuillet(s) cartographique(s) 31405-010-4035 et 4036 Dessin: R.L.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Luc Lemay*

DOSSIER N° 20531 (Celle commun des arpenteur(e)-géomètre de la Ville)

Montréal

Service des infrastructures, transport et environnement
Arpenteur-géomètre en chef de la ville: *Armand Jégo*

DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
Ville-Marie

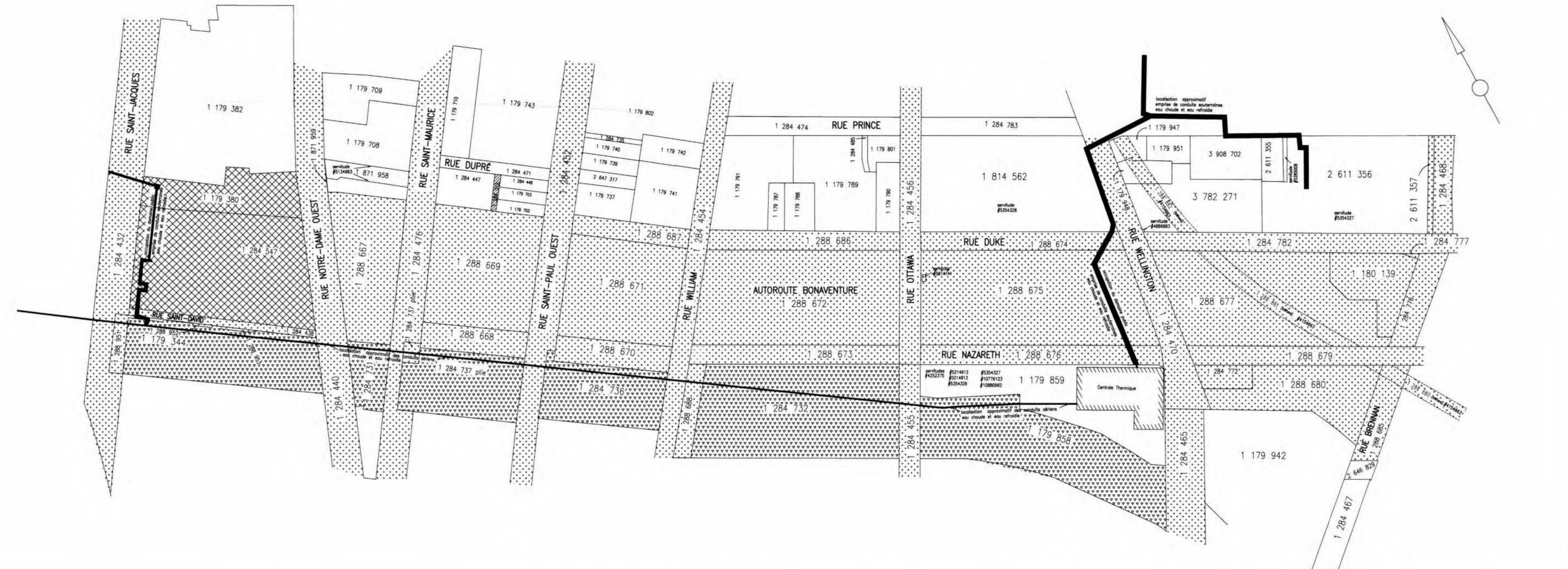
PLAN N° B-114 SAINTE-ANNE

LÉGENDE

- Ville de Montréal
- Ministère des Transports du Québec
- Canadian National Railway Company
- Curateur Public

NUMÉRO DE LOT	PROPRIÉTAIRE	NUMÉRO D'INSCRIPTION
1 179 344	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	D-239 254714, D-245 264504, D-246 259790, D-246 276197, D-252 284631, D-288 254197, D-319 246398, D-374 411713, 1 181 489
1 179 380	Ministère des transports du Québec	1 248 054, 2 152 028, 2 161 951, 2 227 251, 2 264 906, 2 602 008
1 179 382	Fonds F.I.C. inc. Indreco Properties Ltee Laurénciaux Réalis	3 130 228, 3 150 785, 3 152 611, 3 688 876, 4 346 842, 4 346 948
1 179 702 et 1 179 703	Odier Colucci	3 892 814
1 179 708 et 1 179 709	2882287 Canada inc.	5 119 242
1 179 718	8161-6455 Québec inc.	12 022 114
1 179 727	SAIS inc.	12 822 624
1 179 728	2882228 Canada inc.	4 174 458
1 179 740	Hendry et al.	11 851 814, 1 263 232
1 179 741	FAKZ Investments Ltd	5 011 655
1 179 742	Castion Lachet-Montréal inc.	12 442 679
1 179 743	Les immeubles 25 Lévesque inc.	4 900 876
1 179 787	Jodrey Leonard Elgass	2 021 490
1 179 788	Nichon Realites inc.	1 375 354
1 179 789 et 1 179 801	La compagnie de construction Cric (Québec) Ltee	4 840 149
1 179 790	L'éclairage publicatation Canada Ltee	4 159 828
1 179 791	Nichon Realites inc.	1 323 600
1 179 808	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	D-239 284908, D-285 324635, D-297 338430, D-282 434779, 1 181 489
1 179 859	Gas Métropolitaine Plus inc.	12 003 851
1 179 942	Roland Hlavin & Associés inc.	4 704 609
1 179 947 et 1 179 948	Immobilier R.Lester inc.	4 424 913
1 179 951	Développement 3P inc.	14 442 924
1 180 139	Ville de Montréal	7 825 963
1 284 512	Curateur public	
1 284 432	Expropriation 18 mai 1880 Cession par J.B.Bou, 5 août 1832 Apprécié de P.B.Barron, 8 février 1870 Cession par R.Lepage et AL, 29 janvier 1842 Procès verbal d'ouverture de rue, 22 mai 1802 Expropriation de Paris 8390, 13 mai 1889 4 900 876	
1 284 438	Ville de Montréal	
1 284 442	Ville de Montréal	
1 284 447 et 1 284 448	Immobilier 25 Lévesque inc.	4 900 876
1 284 452	Ouverture de rue 1796, Apprécié des Frères du Séminaire Saint-Dulpice, 18 août 1865 Cession par Thomas Mc Cord, 21 octobre 1818 Cession par Thomas Mc Cord, 4 février 1841 C-16 307162	
1 284 454 et 1 284 456	Ville de Montréal	
1 284 455	Ville de Montréal	
1 284 470	Ouverture de rue 1796, C-16 307163	
1 284 476	Ouverture de rue 1796, D-246 138185, D-243 140098, D-254 144102, D-174 200688, D-289 308806, 828 710, 845 918	
1 284 485	La compagnie de construction Cric (Québec) Ltee	5 059 595

NUMÉRO DE LOT	PROPRIÉTAIRE	NUMÉRO D'INSCRIPTION
1 284 547	Ministère des transports du Québec	Lot sur la route Transcanadienne 1 848 871, 1 848 884, 2 174 644, 2 152 829, 2 327 251, 2 364 906, 2 602 008, 2 619 825
1 284 737 pile	Ville de Montréal	D-374 411713
1 284 731	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	D-219 251914, D-284 273386, 1 181 489
1 284 732	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	D-241 255178, D-262 236182, 1 181 489
1 284 736	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	Plan d'expropriation 8452, 1 180 030 D-238 258726, D-241 255180, D-284 236184, Plan d'expropriation 8452, 1 181 489
1 284 772	Ville de Montréal	828 414, 1 825 967, 3 504 524
1 284 776	Ville de Montréal	D-142 68584, D-145 67901, D-145 67902, D-145 67903, D-254 121777
1 284 777	Ville de Montréal	1 825 965
1 284 782	Ville de Montréal	Cession par Thomas Mc Cord 21 octobre 1818 828 414, 828 710, 1 825 962
1 288 667	Ville de Montréal	828 414, 828 710
1 288 669	Ville de Montréal	1 825 965, 828 710
1 288 671	Ville de Montréal	828 414
1 288 672	Ville de Montréal	1 916 715, Apprécié des Frères du Séminaire Saint-Dulpice le 18 août 1865
1 288 675	Ville de Montréal	1 825 964
1 288 679	Ville de Montréal	Cession par Thomas Mc Cord 21 octobre 1818
1 288 674	Ville de Montréal	Apprécié de William Sayers 25 février 1846 Apprécié de Duran MacDonald 25 février 1846 Apprécié de Robert Clark 25 février 1846 Apprécié de Kerr William 27 février 1846
1 288 676	Ville de Montréal	1 825 965
1 288 678	Ville de Montréal	Cession par Thomas Mc Cord 21 octobre 1818
1 288 679	Ville de Montréal	1 825 965, 3 240 815
1 288 680	Ville de Montréal	Cession par Thomas Mc Cord 21 octobre 1818
1 288 681	Ville de Montréal	1 825 967
1 288 685	Ville de Montréal	D-138 64914, D-145 67902, D-145 67900
1 288 686	Ville de Montréal	Cession par la Séminaire Saint-Dulpice
1 288 687	Ville de Montréal	11 juin 1860
1 288 688	Ville de Montréal	D-374 411713
1 288 691	Ville de Montréal	12 082 781
1 288 952 et 1 288 953	Ville de Montréal	Rues déclassées publiques 29 août 1842
1 814 562	CDM de Montréal inc.	11 091 390
1 871 368	3309030 Canada inc.	5 154 902
1 871 868	Ville de Montréal	1 825 962
2 611 355	Murphy et Langlois	9 706 539
2 611 356	Doc. en Communauté Invenant-Du	5 244 026, 5 235 008, 11 097 068
2 611 357	Ville de Montréal	11 233 628
2 647 317	Exms Margillano	5 297 358
3 782 271	Développement 3P inc.	12 494 507
3 908 702	3P Phase 1 inc.	13 775 510



2. Plan de réserve

Plan montrant un bien-fonds pouvant éventuellement faire l'objet d'une expropriation. Une réserve peut être imposée pour une période maximale de 2 ans, renouvelable pour 2 ans.

Exemple :

Plan L-150 Saint-Antoine

code du microfilm B3

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 500

 Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL
CADASTRE: Québec

LOT(S)

Une partie du lot 3 285 252

EMPLACEMENT:

Bien-fonds situé au nord-est de la
 RUE LUCIEN-L'ALLIER
 entre le
 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST
 et la
 RUE SAINT-ANTOINE OUEST

FINS DU DOCUMENT:

AVIS DE RÉSERVE FONCIÈRE À DES FINS DE PARC

NOTES:

- 1- Les biens-fonds faisant l'objet de l'avis de réserve sont identifiés par les lettres ABCDA (article 1).
- 2- Les mesures et la superficie indiquées au plan sont fournies à titre informatif. Elles sont issues de celles apparaissant au cadastre du Québec et sont sujettes à un arpentage complet avant une éventuelle acquisition.
- 3- Certains éléments topographiques de ce plan ont été produits à partir des données numériques de la cartographie réalisée à l'aide de photographies aériennes (avril 2009).
- 4- Ce plan n'est produit que pour illustrer la partie de lot faisant l'objet d'un avis de réserve.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 24 mars 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Préparé par:

VINCENT VILLENEUVE
 Arpenteur-géomètre

Montréal, le _____

Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 216

Scellé

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Feuille(s) cartographique(s) 31H05-005-7969
 (31H05-010-4035)

Dessin: N.S

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *proble Jeanne Villeneuve*

DOSSIER N° 21910-1 (Greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville)

Montréal 

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

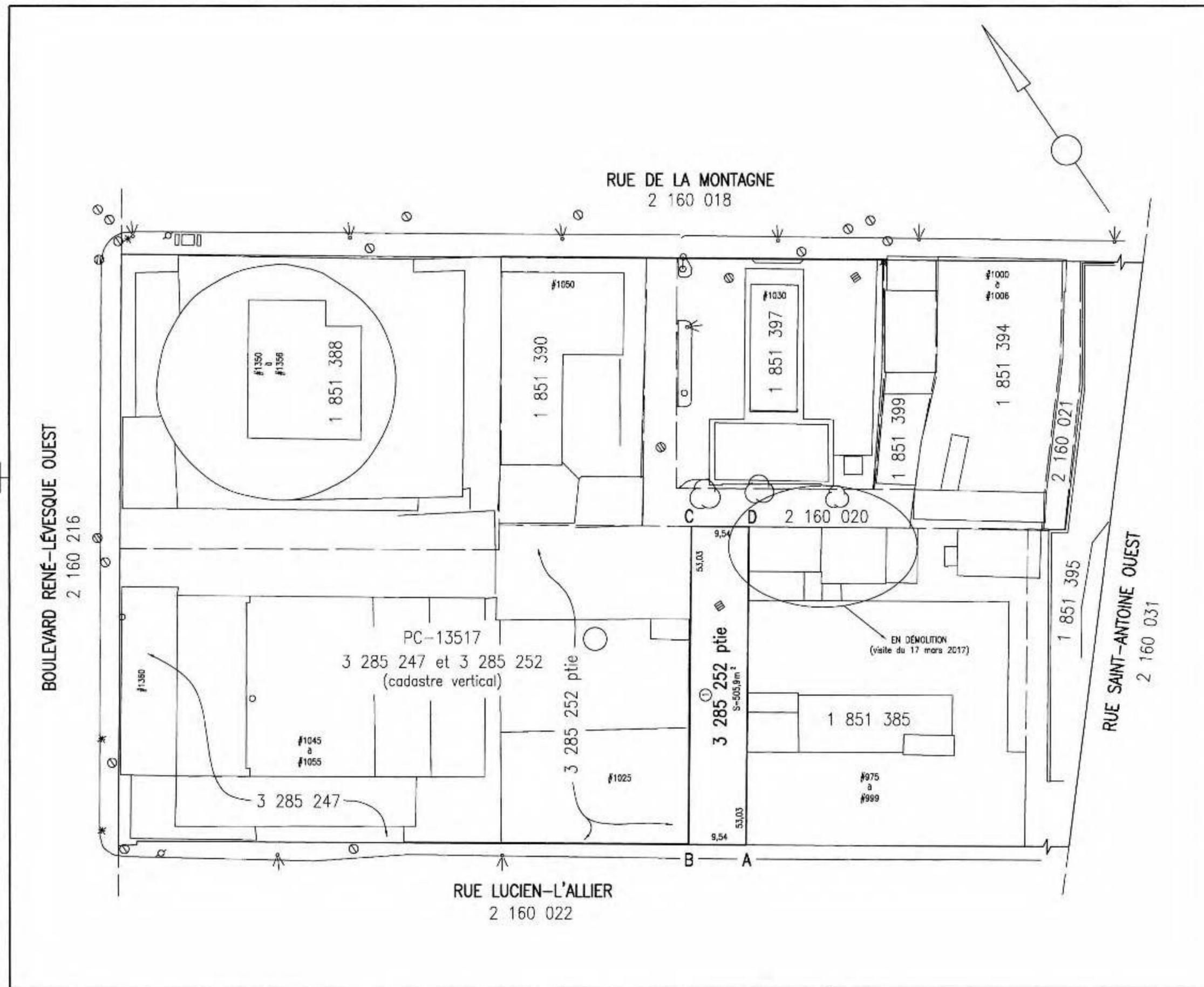
Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Christophe Boisson*

DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:

Ville-Marie

PLAN N° L-150 SAINT-ANTOINE



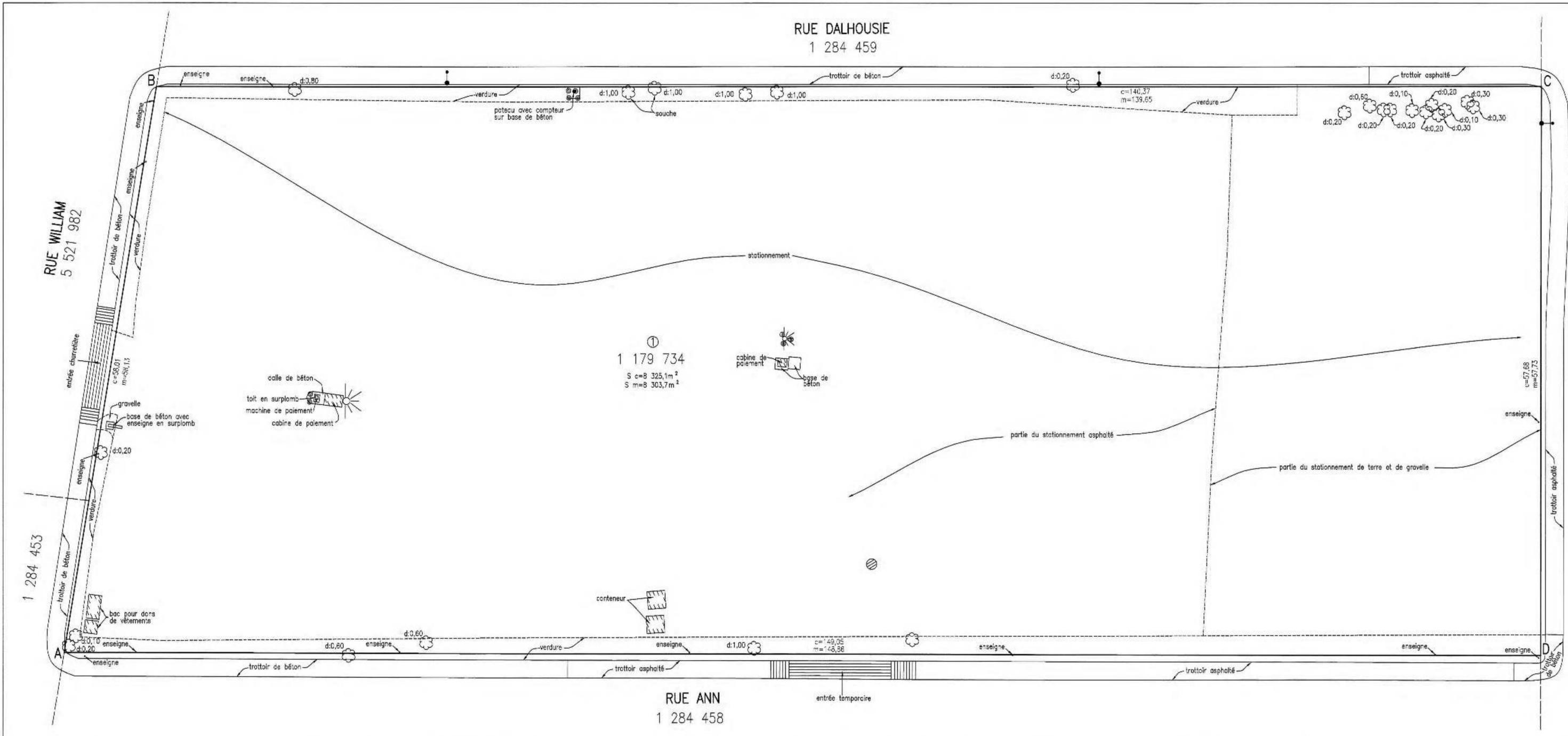
3. Plan d'expropriation

Plan montrant un bien-fonds devant faire l'objet d'une expropriation.

Exemple:

Plan A-48 Sainte-Anne

Plan P-9 LaSalle



LÉGENDE

	: arbre avec son diamètre
	: piquet
	: lampadaire
	: ballard
	: poteau
	: cloche de béton
	: projecteur
c	: cadastre
m	: mesure

code ou microfilm | A2

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Echelle: 1: 200

Les unités utilisées sont celles du système international (SI) mètres

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

CADASTRE: Québec

LOTIS)

Le lot 1 179 734

EMPLACEMENT:

Bien-fonds situé dans le quadrilatère des RUES WILLIAM, DALHOUSIE, OTTAWA ET ANN

FINS DU DOCUMENT:

EXPROPRIATION À DES FINS DE PARCS ET DE BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX

- NOTES:**
- 1- Le levé a été effectué les 22 et 25 mai et le 1er juin 2015.
 - 2- Une correction cadastrale devra être effectuée afin de modifier les mesures et la contenance du lot 1 179 734.
 - 3- Le bien-fonds à être exproprié est identifié par les lettres ABCDA (article 1).
 - 4- Un avis de réserve pour fins de rue sur une partie du lot 1 179 734 est inscrit sous le numéro 15553424 avec un renouvellement sous le numéro 17513574.
 - 5- Un avis de réserve pour fins d'aménagement de lieux publics, soit comme parc ou comme place publique sur une partie du lot 1 179 734 est inscrit sous le numéro 18302614 avec un renouvellement sous le numéro 20082647.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 1er juin 2015

Préparé par: **VINCENT VILLENEUVE**
Arpenteur-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Montréal, le _____
Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 180, Scieu

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Feuille(s) cartographique(s) 31H05-005-7971 (31-12-010-4036) Dessin: M.J.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Vincent Villeneuve*

DOSSIER N° 20531-28 (Griffe commun des arpenteur(s)-géomètre(s) de la Ville)

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports

Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Luc Hérpin*

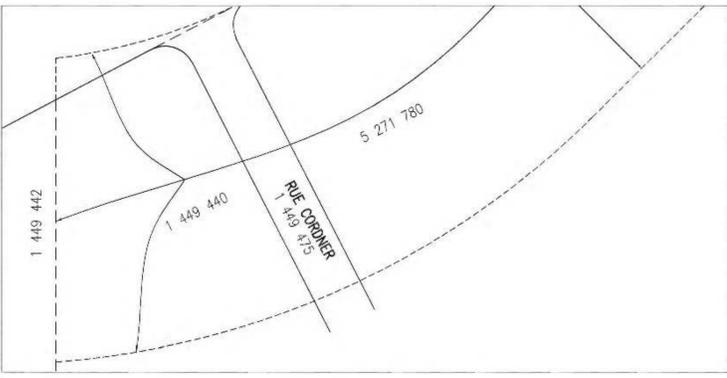
DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
Sud-Ouest

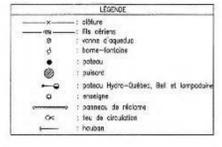
PLAN N° A-48 SAINTE-ANNE

LOT(S)
Parties du lot 3 269 985

EMPLACEMENT:
Biens-fonds situés au sud-est de la
RUE SAINT-PATRICK
entre le
BOULEVARD ANGRIGNON
et la
RUE IRWIN



PROLONGEMENT
1:1000



FINIS DU DOCUMENT:
EXPROPRIATION

- NOTES:
- 1- Le levé a été effectué le 6, 8, 9, 10 et 24 octobre 2014.
 - 2- Les biens-fonds devant être expropriés sont identifiés par les lettres ABCDEFGHIJKL et PQRSTU (article 2).
 - 3- La parcelle résiduelle du lot 3 269 985 est indiquée par les lettres RSTUVWXYZ (article 3).
 - 4- La superficie totale à exproprier (article 1 et 2) : 60 235,6m²
 - 5- La superficie du lot 3 269 985 : 127 567,0m²
 - 6- Des avis de confirmation sont inscrits contre le bien-fonds faisant l'objet des présentes, sous les numéros #15565730 et #17167501.
 - 7- Un avis de réserve pour fins publiques sur le lot 3 269 985 est inscrit sous le numéro 17583493 avec un renouvellement sous le numéro 9420544.
 - 8- L'article 1 est exproprié pour des fins d'implantation d'un centre de traitement de matières organiques.
 - 9- L'article 2 est exproprié pour des fins d'agrandissement du dépôt à neige voisin situé sur le lot 1 449 471.
 - 10- Servitude de drainage par un fossé qui pourrait être en faveur du lot 3 269 985 inscrit, #626191. L'assiette de cette servitude est imprécise.
 - 11- Servitude pour le maintien de concultes d'épaves qui pourrait être en faveur du lot 3 269 985 inscrit, #626191. L'assiette de cette servitude est imprécise.
 - 12- Certains éléments topographiques pourraient ne pas apparaître sur ce plan à cause d'une grande végétation sur le lot 3 269 985.
 - 13- L'existence des passages apparents entre les lots 3 269 985 et 3 269 986.
 - 14- Les recherches des servitudes mentionnées sur ce plan n'ont été faites que pour le lot 3 269 985.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gestionnaire qui en est le titulaire.

Montréal, le 24 octobre 2014

Préparé par: VINCENT VILLENEUVE, arpenteur-géomètre

Minutier N° 142, Soeur

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Faillite(s) cartographique(s) (31105-010-3331, 3231) Dessin: N.S.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Richard Lussier*

DOSSIER N° 21770 (Belle commune des organismes-géomètres de la Ville)

Montréal Service des infrastructures, de la voirie et des transports

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL: Localité

PLAN N° P-9 LASALLE

4. Plan d'acquisition ou de vente

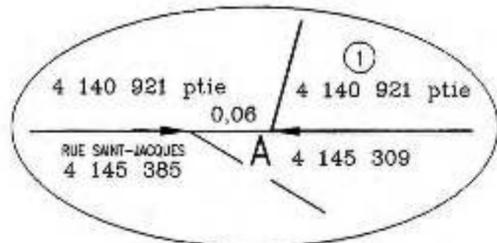
Plan montrant un bien-fonds devant faire l'objet d'une acquisition ou d'une vente de gré à gré par la Ville.

Exemples:

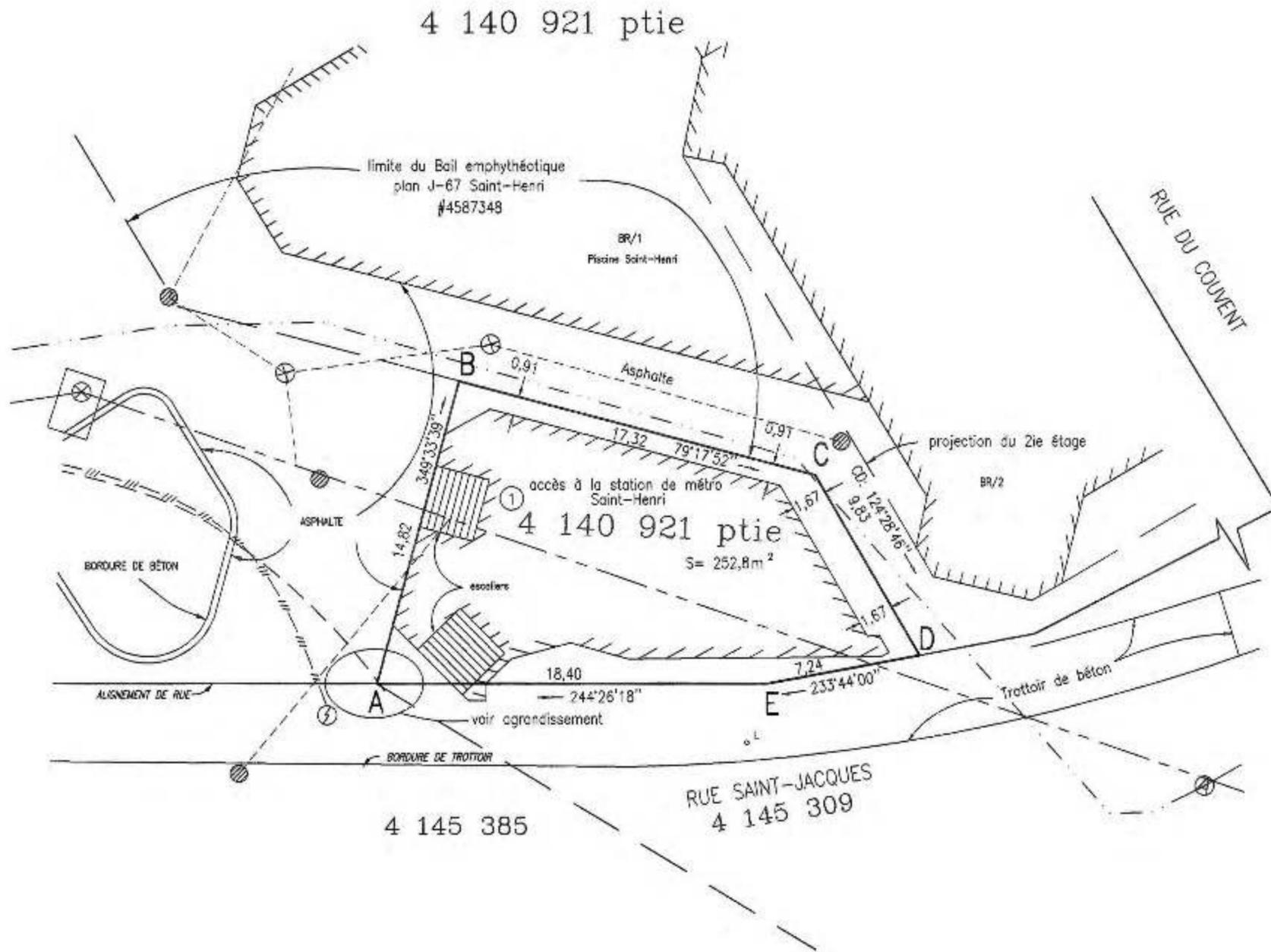
J-79 Saint-Henri

A-94 Rivière-des-Prairies

W-34 Bordeaux



agrandissement



LÉGENDE	
---	: conduite de Bell Canada
— / — / —	: conduite électrique
.....	: servitude de passage
---	: conduite combinée
---	: conduite d'aqueduc
---	: conduite pluviale
⊕	: regard aqueduc
⊗	: regard CSEM
⊙	: puisard
⊗	: regard d'égout
+	: lampadaire

code du microfilm

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Echelle: 1: 200

Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

CADASTRE: Québec

LOT(S)
Une partie du lot 4 140 921

EMPLACEMENT:
Bien-fonds situé au nord-ouest de la RUE SAINT-JACQUES et au sud-ouest de la RUE DU COUVENT

FINS DU DOCUMENT:
ACQUISITION

NOTES:

- Acquisition d'un bien-fonds délimité par les lettres ABCDEA (article 1).
- Les informations relatives aux services d'utilités publiques en tréfonds et non apparents proviennent d'un fichier fourni par le Service de l'eau de la Ville de Montréal.
- Une visite des lieux a eu lieu le 2 septembre 2014 afin de valider l'information contenue sur le plan J-70 St-Henri en soutien à ce document.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 10 septembre 2014

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Montréal, le _____

Préparé par: *Sylvie Gauthier*
SYLVIE GAUTHIER
Arpenteur-géomètre

Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 1546, Scéau

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Feuille(s) cartographique(s) 31H05-010-3734 Dessin: N.S.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Michel Jean-Louis*

DOSSIER N° 16568-5 (Greffe commun des arpenteur(e)s-géomètre(s) de la Ville)

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Luc Bagnay*

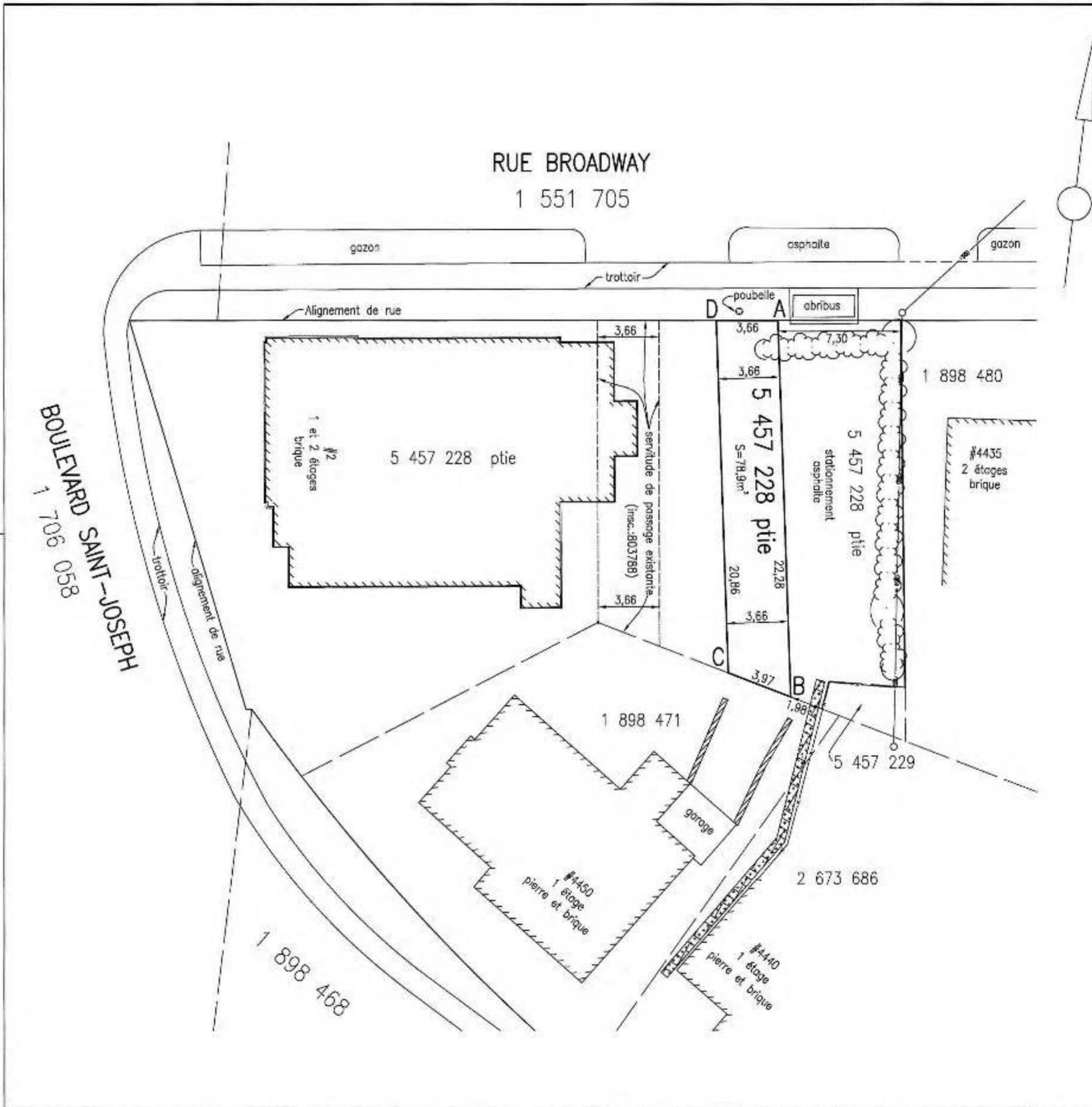
DOSSIER DE LA VILLE:
ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
Sud-Ouest

PLAN N° J-79 SAINT-HENRI

5. Plan d'établissement de servitude

Plan montrant l'emprise d'une servitude devant grever un bien-fonds.

Exemple: B-3 Lachine



code du microfilm B3

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 200 0 2 mètres

Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

CADASTRE: Québec

LOT(S)
Une partie du lot 5 457 228

EMPLACEMENT:
Bien-fonds situé au sud de la RUE BROADWAY et au nord-est du BOULEVARD SAINT-JOSEPH

FINS DU DOCUMENT:
ÉTABLISSEMENT D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE

NOTE: Le bien-fonds est délimité par les lettres ABCDA.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, 9 mai 2017 COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Préparé par *Sylvie Gauthier c.s.* Montréal, le _____
SYLVIE GAUTHIER
Arpenteur-géomètre Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 1789 Scellé

Références: Une description technique accompagne ce plan.

Feuillet(s) cartographique(s) 31H05-005-6048 (31H05-010-3024) Dessin: M.Joyal

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Michel Gauthier*

DOSSIER N° 21455-5 (Greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville)

Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Luc Hénault*

DOSSIER DE LA VILLE:
ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
Lachine

PLAN N° B-3 LACHINE

6. Plan de propriété

Plan montrant un bien-fonds et les éléments physiques qui y sont érigés ainsi que ceux qui se trouvent à sa périphérie. Ce plan montre également les servitudes publiées ou apparentes affectant le bien-fonds.

Exemple:

Plan S-136 Pointe-aux-Trembles

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 200
 Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL
CADASTRE: Québec

LOT(S)
 Le lot 5 613 189* (1 093 024 ptie)

EMPLACEMENT:
 Bien-fonds situé au sud-ouest du
 BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE (P.-a.-T.)
 entre la
 RUE PRINCE-ALBERT
 et le
 BOULEVARD NOTRE-DAME EST

FINS DU DOCUMENT:
 PLAN DE PROPRIÉTÉ

NOTES:

- 1- Le levé a été effectué le 1er mai et le 5 novembre 2014.
- 2- Les lots accompagnés d'un astérisque "*" ne sont pas déposés officiellement en date de ce jour.
- 3- Des fils aériens au coin nord de la bâtisse situé sur le lot 1 092 985 traverse le coin Est du lot 5 613 189* dont aucune servitude ou permission n'est enregistrée.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 7 novembre 2014

Préparé par: *Ville*
 VINCENT VILLENELVE
 Arpenteur-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
 Montréal, le _____
 Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 149, Scso

Références:
 31H11-005-4502
 Feuillet(s) cartographique(s) (31H11-005-2301) Dessin: N.S.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Ville*

DOSSIER N° 21622-1 (Greffe commun des arpenteurs(e)s-géomètres de la Ville)

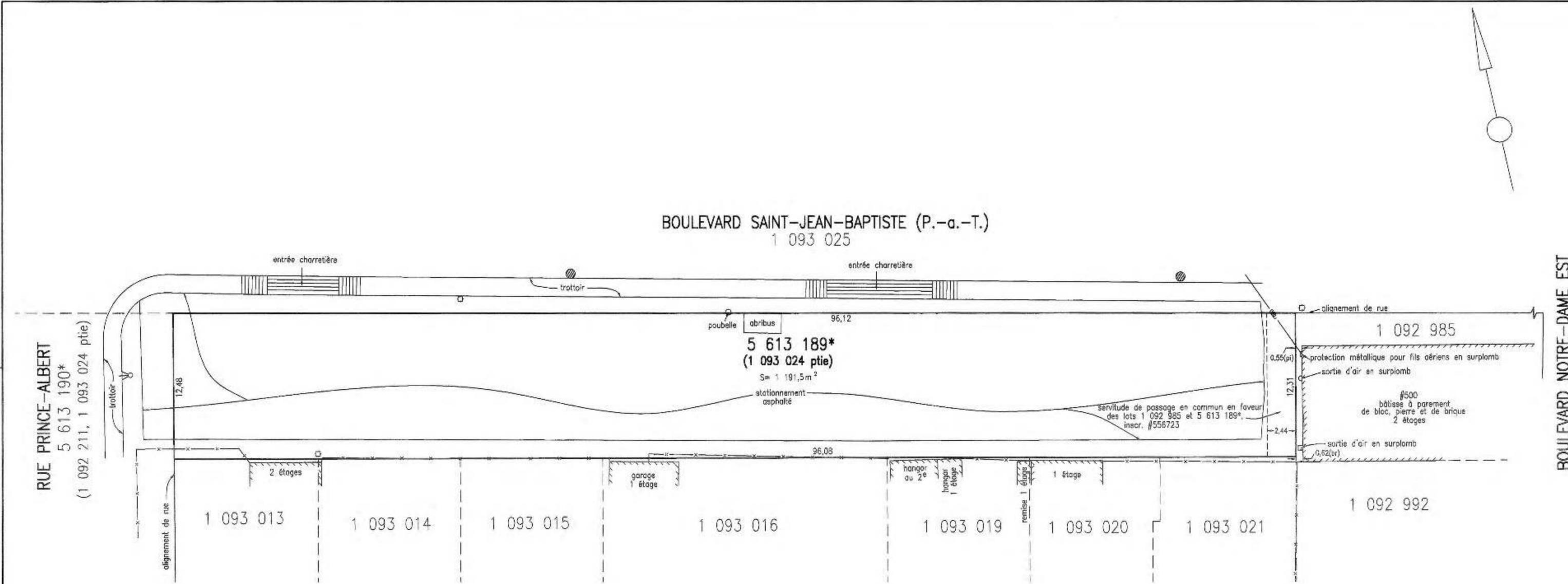
Montréal

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
 Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Ville*

DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
 Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

PLAN N° S-136 POINTE-AUX-TREMBLES



LEGENDE

●	: puits
○	: enseigne
⊙	: lampadaire
(pi)	: pierre
(br)	: brique
—x—	: clôture
—o—	: fils aériens

7. Plan topographique

Plan montrant les cotes d'élévation du terrain et parfois les utilités publiques souterraines desservant le bien-fonds.

Exemple:

Plan D-4 Saint-Laurent

code du microfilm

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Echelle: 1: 100
 Les unités utilisées sont celles du système international (SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

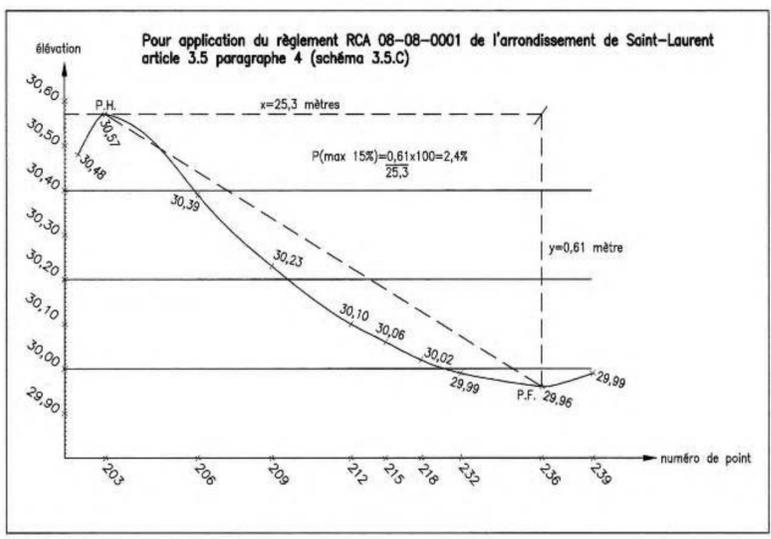
CADASTRE: Québec

LOT(S)

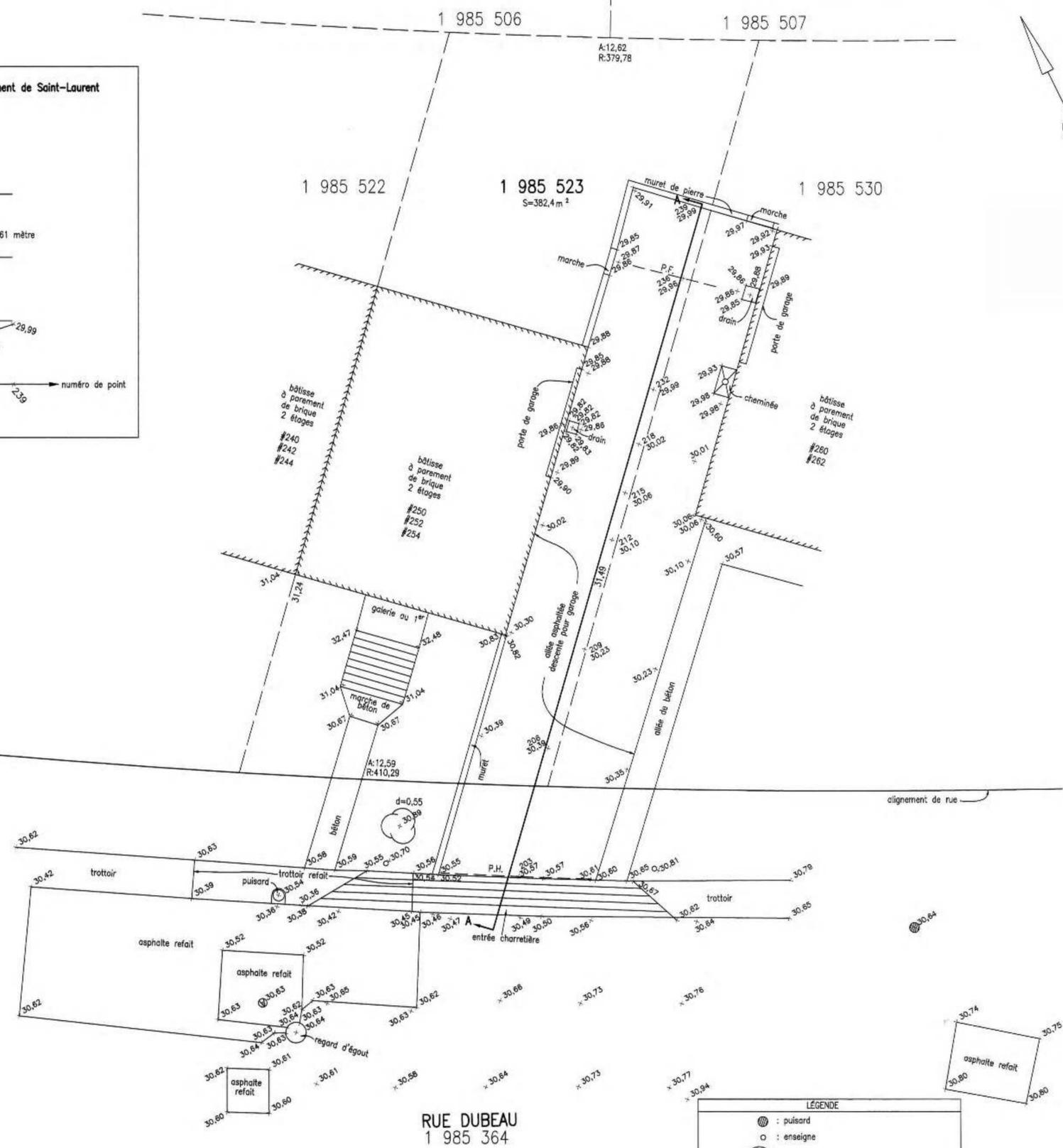
Le lot 1 985 523

EMPLACEMENT:

Bien-fonds situé au nord-est de la
 RUE DUBEAU
 et au sud-est de la
 RUE BLEIGNIER



COUPE A-A
 ÉCHELLE 1:50



LÉGENDE

- : puitsard
- : enseigne
- : arbre
- ⊙ : vanne d'eau
- d : diamètre
- P.H. ——— : point haut de la voie véhiculaire
- P.F. ——— : point marquant la fin de la voie véhiculaire
- $P(\max 15\%) = \frac{y}{x} \times 100$
- P : pente de la voie véhiculaire
- y : hauteur de la dénivellation de la voie véhiculaire
- x : longueur (perpendiculaire de la voie véhiculaire entre P.H. et P.F.)

FINS DU DOCUMENT:

Plan topographique

- NOTES: 1- Le levé a été effectué les 8 et 9 mai 2014.
 2- Les limites, les mesures et la superficie indiquées au plan sont fournies à titre d'information. Elles sont issues de celles apparaissant au cadastre du Québec et sont sujettes à un arpentage complet.
 3- Les altitudes indiquées sur ce plan sont en référence au point géodésique 96KM221. L'altitude dudit point est de 30,02 mètres.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 28 mai 2014
 Préparé par: *Vincent Villeneuve*
 VINCENT VILLENEUVE
 Arpenteur-géomètre

Minute N° 122
 Références:

Feuille(s) cartographique(s) 31H05-005-1053 Dessin: N.S.
 Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Vincent Villeneuve*

DOSSIER N° 21271 (feuille commun des arpenteur(s)-géomètre(s) de la Ville)

Montréal
 Service des infrastructures, transport et environnement
 Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Vincent Villeneuve*

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
 SAINT-LAURENT

PLAN N° D-4 SAINT-LAURENT

8. Plan d'alignement de rue

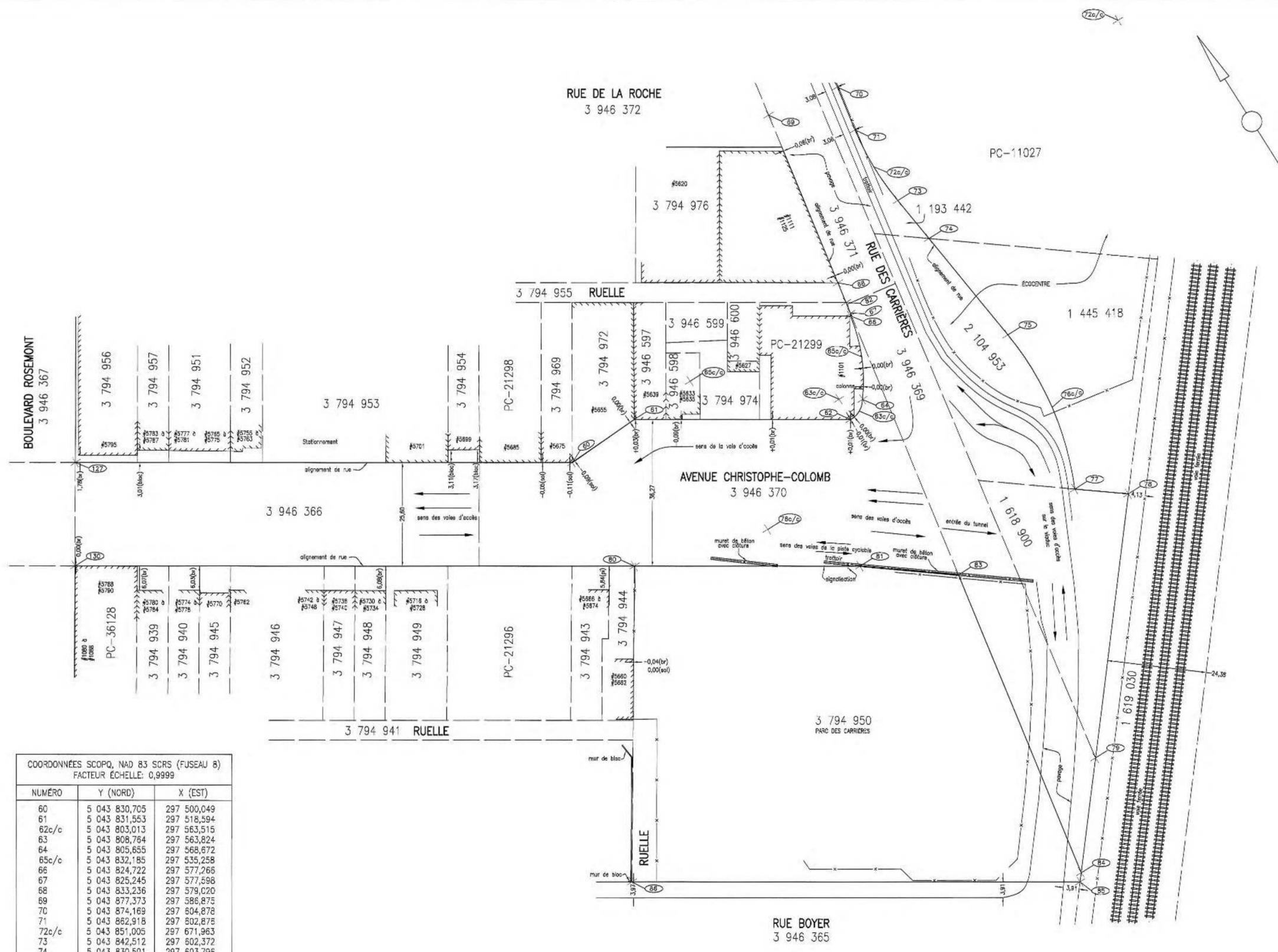
Plan montrant les limites d'emprise d'une rue ainsi que des cotes à des éléments physiques permettant de positionner ces limites sur le terrain.

Un tableau de coordonnées dans le Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) est habituellement fourni. Ce plan peut parfois comporter des cotes d'altitude du terrain.

Exemples:

Plan C-420 Saint-Denis

Plan CR-7005



COORDONNÉES SCOPQ, NAD 83 SCRS (FUSEAU B)
FACTEUR ÉCHELLE: 0,9999

NUMÉRO	Y (NORD)	X (EST)
60	5 043 830,705	297 500,049
61	5 043 831,553	297 518,594
62c/c	5 043 803,013	297 563,515
63	5 043 808,764	297 563,824
64	5 043 805,655	297 568,672
65c/c	5 043 832,185	297 535,258
66	5 043 824,722	297 577,268
67	5 043 825,245	297 577,596
68	5 043 833,236	297 579,020
69	5 043 877,373	297 586,875
70	5 043 874,169	297 604,878
71	5 043 862,918	297 602,878
72c/c	5 043 851,005	297 671,963
73	5 043 842,512	297 602,372
74	5 043 830,501	297 603,796
75	5 043 799,944	297 607,418
76c/c	5 043 790,978	297 631,734
77	5 043 758,887	297 600,861
78	5 043 750,818	297 611,328
79	5 043 700,068	297 569,560
80	5 043 800,901	297 499,219
81	5 043 771,164	297 546,026
82	5 043 828,053	297 578,097
83	5 043 756,325	297 565,332
84	5 043 677,993	297 551,391
85	5 043 676,233	297 549,943
127	5 043 896,263	297 396,862
130	5 043 874,672	297 383,106

code du microfilm A1
DIVISION DE LA GÉOMATIQUE
 Échelle: 1: 500
 Les unités utilisées sont celles du système international(SI)
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL
CADASTRE: Québec

LOT(S)
 Les lots 1 618 900, 2 104 953, 3 794 950, 3 946 366, 3 946 369, 3 946 370 et une partie des lots 1 193 442 et 3 946 371

EMPLACEMENT:
 Biens-fonds situés sur L'AVENUE CHRISTOPHE-COLOMB entre le BOULEVARD ROSEMONT et la RUE DES CARRIÈRES et sur la RUE DES CARRIÈRES entre la RUE DE LA ROCHE et la RUE BOYER

LÉGENDE

sol	: solage
br	: brique
pi	: pierre
c/c	: centre de courbe
x	: clôture

FINS DU DOCUMENT:
ALIGNEMENT DE RUE
 NOTES: 1- Le levé a été effectué le 30 mai et le 1, 8, 12 au 15 juin 2017.
 2- Les servitudes ne sont pas indiquées sur ce plan.
 3- Certaines bâtisses et éléments topographiques non significatifs pourraient ne pas apparaître sur ce plan.
 4- Il y aurait lieu de statuer (parc, rue et ruelle) sur des parties de l'assiette du plan de travail.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.
 Montréal, 11 septembre 2017
 Préparé par: *Vincenc Villeneuve*
 Arpenteur-géomètre
 Minute N° 270, Secu
 Références: Feuillet(s) cartographique(s) 31H12-005-1165, 31H12-005-1166, 31H12-005-1265, 31H12-005-1266 (31H12-010-0633) Dessin: P.Fournier

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Sidéal Beauville et os.*
DOSSIER N° 22457 (Greffe commun des arpenteurs(géomètres) de la Ville)
Montréal
Service des infrastructures, de la voirie et des transports
 Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *...*
DOSSIER DE LA VILLE:
ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
 Rosemont-La-Petite-Patrie
PLAN N° C-420 SAINT-DENIS

PLAN MONTRANT L'EMPRISE D'UNE PARTIE DE L'AVENUE MEESE ET DE LA RUE NOTRE-DAME EST

CADASTRE:
 DU QUÉBEC

LOT:
 1 293 732, 1 293 731, 1 293 365
 ET 1 293 554

MUNICIPALITÉ:
 VILLE DE MONTRÉAL

Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE:
 MONTRÉAL

Client:
 Ville de Montréal

Notes:
 • Toutes les mesures sont en mètres (SI)
 • Les levés terrain ont été réalisés les 18 et 21 août 2014.
 • Les élévations sont géodésiques et en référence au système CGVD-28.

Légende:

- bâtiment
- axe de mur mitoyen
- bord d'accession pavé
- bord d'entrée ou de chemin en gravier
- entrée pavée ou bord de pavage
- clôture
- clôture à mailles serrées
- isolé
- lanterne verticale
- unité d'éclairage simple
- fort ou panneau de petite signalisation
- arbuste
- arbre feuillu
- boîte de jonction/distribution téléphonique
- poteau, électricité et lampadaire
- poteau, électricité, transformateur
- vanne d'aqueduc
- borne-fontaine
- regard d'aqueduc
- regard d'égout sanitaire
- regard de service public non-identifié
- puits circulaire
- repère d'arpentage trouvé

Échelle: 1: 200

SIGNÉ À REPENTIGNY, LE 19 SEPTEMBRE 2014

PAR: *Bernard Brisson*
 BERNARD BRISSON
 ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
 FAISSE LE / /

ARPENTEUR - GÉOMÈTRE		A.G.
Minute: 6043	Feuillet	
Dossier: PS1660	1	
No dessin: PS1660-6043.dwg	1	

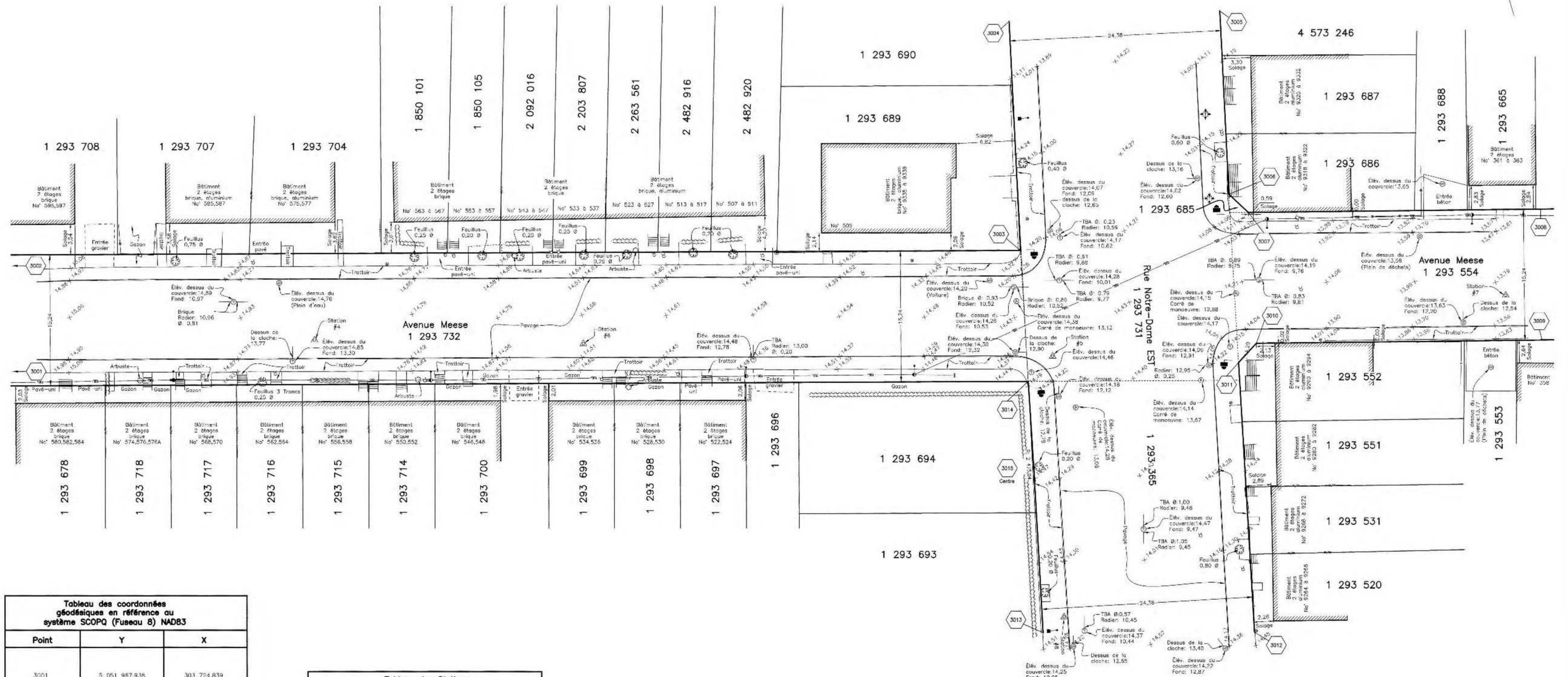


Tableau des coordonnées géodésiques en référence au système SCOPQ (Fuseau 8) NAD83

Point	Y	X
3001	5 051 987,938	303 724,839
3002	5 051 982,561	303 729,124
3003	5 051 942,178	303 866,988
3004	5 051 968,090	303 873,349
3005	5 051 962,276	303 867,027
3006	5 051 941,568	303 891,944
3007	5 051 936,907	303 883,482
3008	5 051 929,636	303 925,991
3009	5 051 914,882	303 921,812
3010	5 051 924,049	303 890,014
3011	5 051 927,484	303 887,394
3012	5 051 881,944	303 880,204
3013	5 051 888,866	303 856,786
3014	5 051 927,326	303 883,483
3015	5 052 479,938	301 451,183

Tableau des Stations et des Points Géodésiques

Point	Y	X	Z
4	5 051 955,422	303 785,848	14,815
5	5 051 930,388	303 865,814	14,328
6	5 051 946,181	303 815,462	14,509
7	5 051 921,185	303 919,226	13,735
8	5 051 899,823	303 859,838	14,420
66KM057	5 052 230,918	303 941,489	12,667
66KM072	5 051 833,585	303 478,017	15,553
61KM166	5 051 702,323	303 523,965	14,461

9. Plan de versement ou de fermeture

Plan montrant un ou des biens-fonds à être versé(s) dans le domaine public de la Ville, habituellement à des fins de rue, ruelle ou parc, dans le cas d'un plan de versement. À l'inverse, un plan de fermeture montre un ou des biens-fonds à être retiré(s) du domaine public de la Ville.

Exemple:

Plan Q-122 Pointe-aux-Trembles

code du microfilm **A2**

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Echelle: 1: 500

Les unités utilisées sont celles du système international (SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL

CADASTRE: Québec

LOT(S)

Les lots 1 155 717 à 1 155 733, 1 155 702 à 1 155 706, 1 155 715, 1 155 717, 1 155 099 à 1 156 101, 1 156 103, 1 156 106, 1 156 107, 1 156 285 à 1 156 288, 3 631 191, 3 631 192 et la partie des lots 1 155 734 et 1 155 777.

EMPLACEMENT:

Terrain situé au nord-est de la 43E AVENUE entre la RUE DES PINS et la RUE CHERRIER

FINS DU DOCUMENT:

- 1- VERSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC À DES FINS DE PARC
- Les terrains à être versés dans le domaine public à des fins de parc sont identifiés par les lettres A,B,C,D, E,F,G,H,I,J,K,L,M,N,O,P,Q,R,S,T,U,V,W,X,Y,Z
- 2- FERMETURE DE RUE ET VERSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC À DES FINS DE PARC
- Les terrains à être fermés et versés dans le domaine public à des fins de parc sont identifiés par les lettres DM,Q,R,S,K,U,V,W et d'U,J,K,L,M,N,O,P,Q,R,S,T,U,V,W,X,Y,Z
- 3- FERMETURE DE RUE ET VERSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC À DES FINS DE PARC
- Les terrains à être fermés et versés dans le domaine public à des fins de parc sont identifiés par les lettres B,C,D,E,F,G,H,I,J,K,L,M,N,O,P,Q,R,S,T,U,V,W,X,Y,Z et VP,N'E,V (articles 32 à 36)
- 4- FERMETURE DE RUE
- Le terrain à être fermé est identifié par les lettres L,M,N,O,P,Q (article 37)

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 13 octobre 2006

Visé par: *Sylvie Gauthier*
SYLVIE GAUTHIER
Arpenteur-géomètre

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
Montréal, le _____
Arpenteur(a)-géomètre

Minute N° 1041

Références:

Feuille(s) cartographique(s) 31-H2-010-2739 Dessin: R.L.

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Denise Harel*

DOSSIER N° 20396

Montréal

Service des infrastructures, transport et environnement

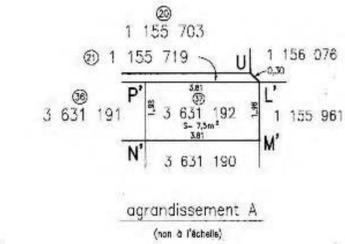
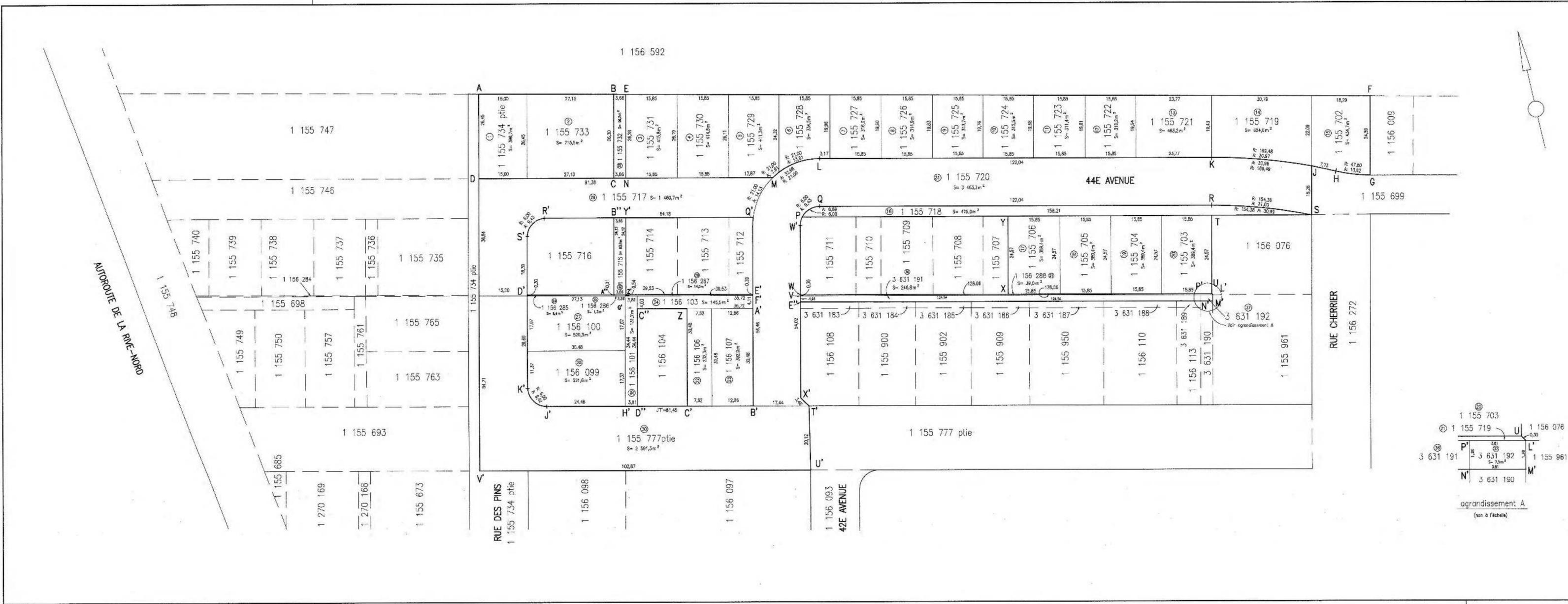
Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Herman Lévesque*

DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:

Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles

PLAN N° Q-122 POINTE-AUX-TREMBLES



Q122

10. Plan de cadastre

Plan montrant le remplacement de lots existants du cadastre du Québec par de nouveaux lots ou la correction de lots existants. Ce plan doit faire l'objet d'un permis d'opération cadastrale de la Ville.

Ce plan doit être approuvé par la Direction de l'enregistrement cadastral du Ministère de l'énergie et des ressources naturelles du Québec. Il est ensuite publié au bureau de la publicité des droits.

Exemple:

Dossier 991025
(Document en brevet)

Un document joint complète ce plan cadastral.
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

DOSSIER : 991025

Référence au(x) feuillet(s) cartographique(s) : 31H12-005-0960	Projection : MTM Fuseau : 8
	ÉCHELLE : 1 : 500



PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC

Circonscription foncière : Montréal

Municipalité(s) : Montréal (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Montréal

Signé numériquement par : Vincent Villeneuve
a-g. (matricule 2477)

Minute : 17 datée du 14 octobre 2011
Dossier a-g : 21038

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 30 janvier 2012

Signé numériquement par : Michel Lemaire a-g. (matricule 2030)
Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.



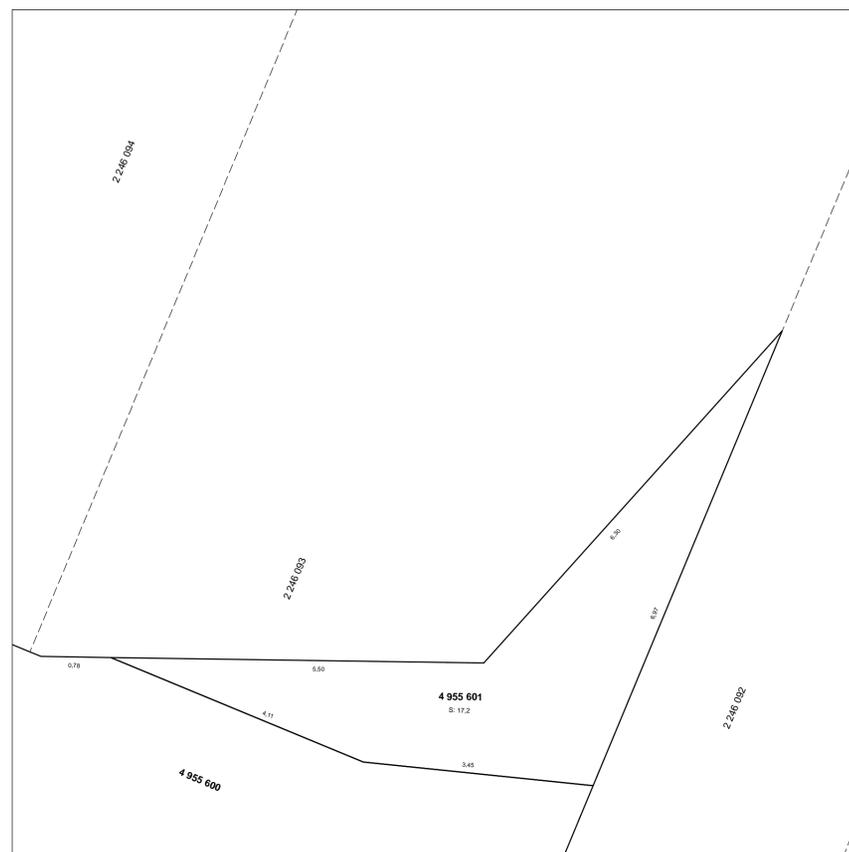
Copie authentique de l'original, le

Pour le ministre

Un document joint complète ce plan cadastral.
Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en
unités du système international.

DOSSIER : 991025

ÉCHELLE : 1 : 50



PLAN CADASTRAL PARCELLAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC
AGRANDISSEMENT : 1

Circonscription foncière : Montréal

Municipalité(s) : Montréal (Ville)

Fait conformément aux dispositions de l'article (des articles) 3043, al.1 C.c.Q.

Préparé à Montréal

Signé numériquement par : Vincent Villeneuve
a.-g. (matricule 2477)

Minute : 17 datée du 14 octobre 2011
Dossier a.-g. : 21038

Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 30 janvier 2012

Signé numériquement par : Michel Lemaire a.-g. (matricule 2030)
Pour le ministre

Seul le ministère est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.



Copie authentique de l'original, le

Pour le ministre

11. Plan de piquetage

Le piquetage est l'ensemble des opérations d'arpentage effectuées par l'arpenteur-géomètre dans le but d'indiquer, au moyen de repères, son opinion sur les limites d'un bien-fonds existant ou projeté ou d'un droit démembré d'un tel bien-fonds.

Exemple :

Plan Q-122 Pointe-aux-Trembles
CR-7032, accompagné du rapport

code du microfilm

B3

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 500



Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL**CADASTRE:** Québec**LOT(S)**

Le lot 1 878 374

EMPLACEMENT:

Bien-fonds situé au sud-ouest du
BOULEVARD PIE-IX
entre la
RUE MASSON
et
L'AVENUE LAURIER EST

FINS DU DOCUMENT:

CERTIFICAT DE PIQUETAGE

NOTES: 1- Le relevé terrain a été effectué les 25-26-27 juillet 2017.

2- Trois (3) repères identifiés ont été posés le 18 septembre 2017.

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, le 11 octobre 2017

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL

Préparé par: *Myliène Corbeil*
MYLÈNE CORBEIL
Arpenteure-géomètre

Montréal, le _____

Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 752

, Scéau

Références:

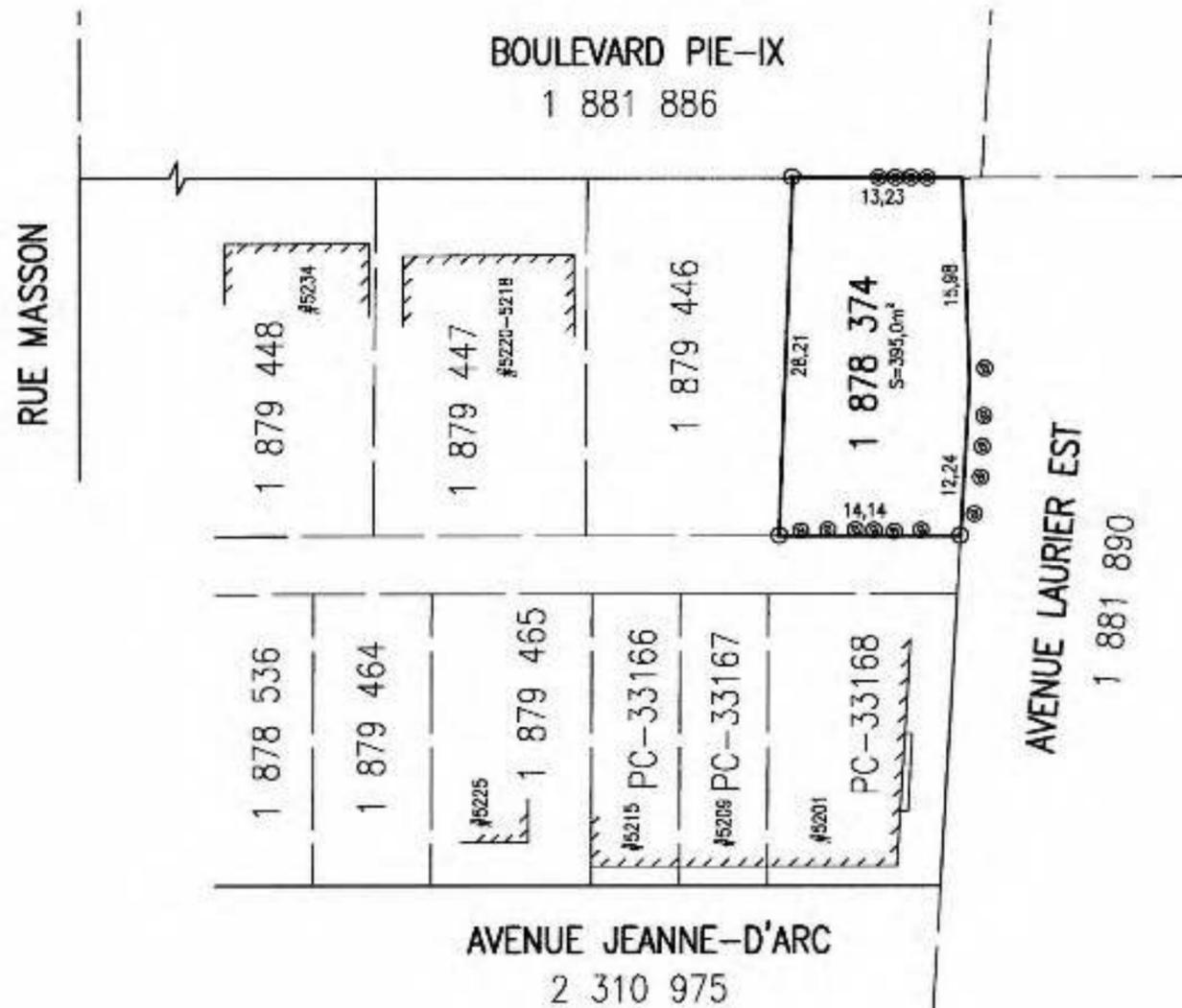
Feuillet(s) cartographique(s) 31H12-005-1970 (31H12-010-1035) Dessin: M.Joyal

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Michel Juvon***DOSSIER N°** 22514

(Greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville)

Montréal **Service des infrastructures, de la voirie et des transports**Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *Daniel Bouchard* ^{pour} *LL.***DOSSIER DE LA VILLE:****ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:**

Rosemont-La Petite-Patrie

PLAN N° P-79 ROSEMONT**LÉGENDE**

- ⊙ : repère posé
- ⊗ : boîlard

DIVISION DE LA GÉOMATIQUE

Échelle: 1: 1000

 Les unités utilisées sont celles du système international(SI)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: MONTRÉAL
CADASTRE: Québec

LOT(S)
 Une partie du lot 4 589 255

EMPLACEMENT:
 Bien-fonds situé au sud-est du
 CHEMIN DU BORD-DU-LAC
 entre la
 RUE BOISMENU
 et la
 SE AVENUE

FINS DU DOCUMENT:
 PLAN DE PIQUETAGE

- NOTES: 1- Les repères ont été posés le 24 août 2015.
 2- Les distances et rattachements s'utilisent aux seules fins de retrouver les repères.
 3- Les limites nord identifiées par les lettres ABCDEFGHJ et certains éléments topographiques proviennent d'un fichier numérique du plan accompagnant le certificat de localisation préparé par Alain Croteau a.-g. le 30 octobre 2008 sous sa minute 2482.
 4- La limite JK est située dans le prolongement vers le sud-est de la ligne séparatrice des lots 4 589 258 et 4 589 260 mesurant 63,51m.. La limite AL est située dans le prolongement vers le sud-est de la ligne séparatrice des lots 4 589 249 et 4 589 251 mesurant 129,00m..

Ce document ne peut être utilisé à d'autres fins que celles spécifiées, sans autorisation écrite de son auteur ou du gardien du greffe commun.

Montréal, 3 septembre 2015

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL
 Montréal, le _____
 Préparé par: *Johanne Rangers*
 JOHANNE RANGERS
 Arpenteur-géomètre
 Arpenteur(e)-géomètre

Minute N° 1058, _____, _____

Références: Un certificat de piquetage accompagne ce plan.

Feuillet(s) cartographique(s) 31H12-005-0619, 31H12-005-0620
 31H12-005-0719 (31H12-010-0310) Dessin: M.Joyal

Arpenteur-géomètre chef d'équipe: *Jedut Jean-Louis*

DOSSIER N° 21958-1 (Greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville)

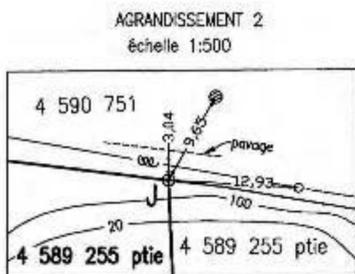
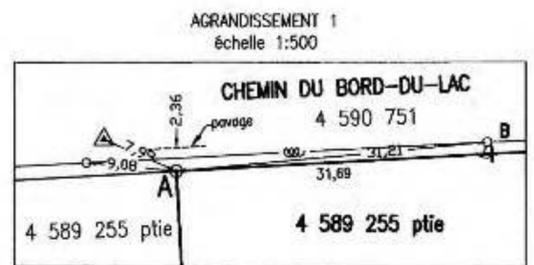
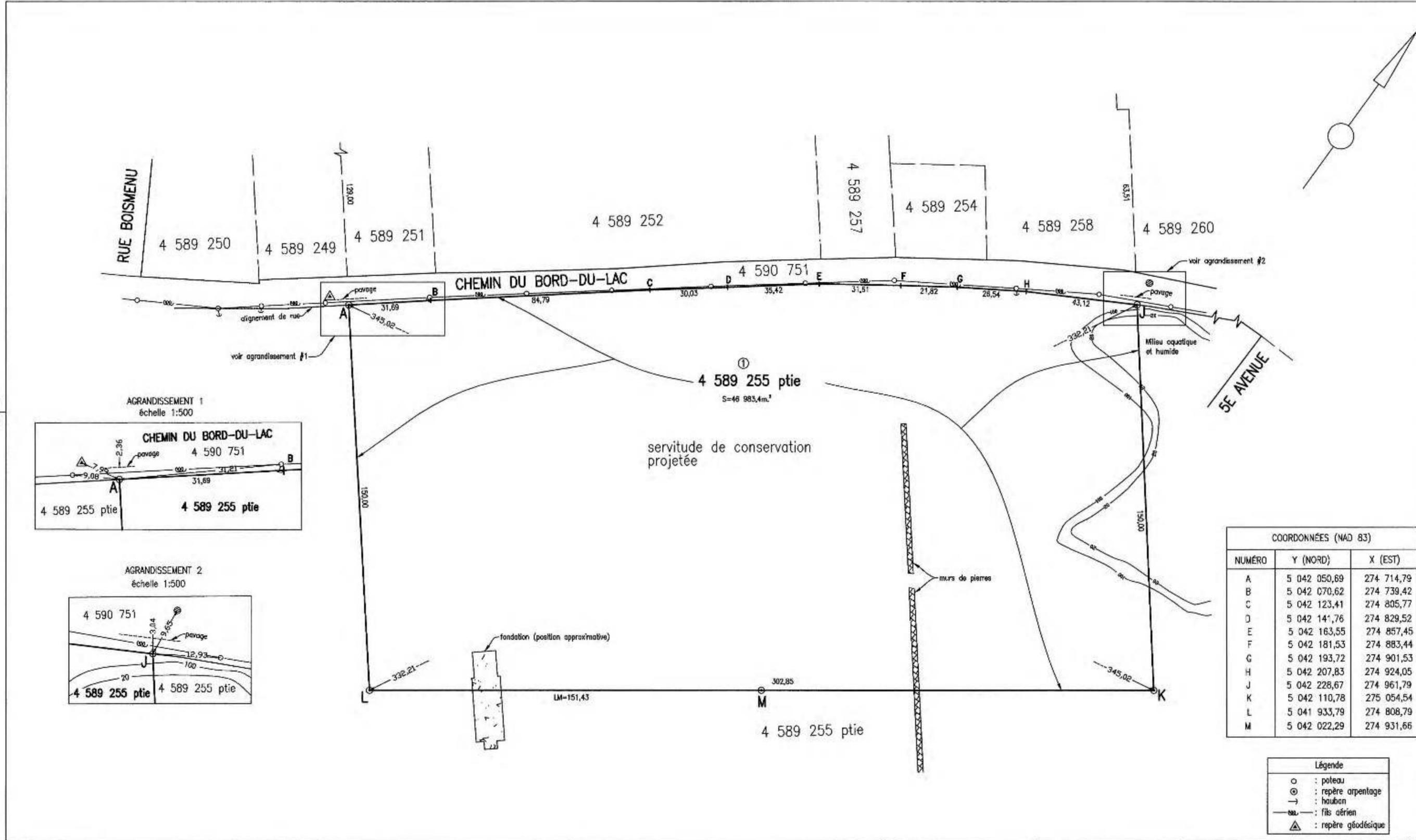
Montréal 

Service des infrastructures, de la voirie et des transports
 Arpenteur-géomètre en chef de la Ville: *hou huyen a.g.*

DOSSIER DE LA VILLE:

ARRONDISSEMENT MUNICIPAL:
 ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

PLAN N° CR-7032



COORDONNÉES (NAD 83)		
NUMÉRO	Y (NORD)	X (EST)
A	5 042 050,69	274 714,79
B	5 042 070,62	274 739,42
C	5 042 123,41	274 805,77
D	5 042 141,76	274 829,52
E	5 042 163,55	274 857,45
F	5 042 181,53	274 883,44
G	5 042 193,72	274 901,53
H	5 042 207,83	274 924,05
J	5 042 228,67	274 961,79
K	5 042 110,78	275 054,54
L	5 041 933,79	274 808,79
M	5 042 022,29	274 931,66

Légende

○	: poteau
⊙	: repère arpentage
→	: hauban
—	: fils aérien
△	: repère géodésique

CERTIFICAT DE PIQUETAGE
RAPPORT

CIRCONSCRIPTION
FONCIÈRE : MONTRÉAL
CADASTRE : QUÉBEC
LOT : UNE PARTIE DU LOT 4 589 255
ARRONDISSEMENT : L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE
MUNICIPALITÉ : VILLE DE MONTRÉAL

À la demande de la Direction des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal, j'ai procédé le 24 août 2015, à titre de mandataire de la Ville de Montréal, au piquetage de limites d'un bien-fonds situé au sud-est du chemin du Bord-du-Lac entre la rue Boismenu et la 5^e avenue. Les limites piquetées correspondent aux limites nord-est, sud-est et sud-ouest d'une servitude de conservation devant grever une partie du lot 4 589 255 et délimitée par les lettres ABCDEFGHJKLA (article 1).

IDENTIFICATION DES REPÈRES :

A, J, K, M et L : repère d'arpentage identifié

Le tout tel que montré sur le plan de piquetage CR-7032 accompagnant le présent certificat.

Je certifie que ce rapport et le plan qui l'accompagne sont conformes aux opérations exécutées.

/2

Préparé à Montréal, le troisième jour du mois de septembre de l'an deux mille quinze sous le numéro 1058 de mes minutes au dossier 21958-1 du greffe commun des arpenteurs(es)-géomètres de la Ville.

JOHANNE RANGERS
Arpenteure-géomètre

/cc

Dossier : 21958-1

Copie conforme à l'original

Montréal, le _____

Arpenteur(e)-géomètre